

COMMUNE DE FOURNIVAL 60130

Téléphone Fax 03 44 78 52 74
mairie.fournival@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 03 Juillet 2020

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. François DECOOPMAN, Mme Angélique DEQUERCADEC, M. Nicolas DESANDERE, M. Vincent FORTIN, M. Sébastien LENOIR, Mme Aurélie MARECHAL, M. Pascal MARECHAL, Mme Nathalie MIEZIN, M. Serge MINERVINI, Mme Martine MUTTERER, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Axel VAN LOOY, Mme Nelly VEGA, Mme Laetitia WATTIER.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Martine MUTTERER, qui a déclaré les membres du conseil municipal ci-dessus installés dans leur fonction.

Monsieur François DECOOPMAN a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Martine MUTTERER a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

ELECTION DU MAIRE

Résultat du 1^o tour de scrutin :

Nbre de votants 15 – Suffrages nuls 0 – Suffrages blancs 1 – exprimés 14 – Majorité absolue 8

Candidats	Suffrages obtenus
-----------	-------------------

Olivier COULON	14
----------------	----

Proclamation de l'élection du maire :

M. Olivier COULON a été proclamé maire et immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a indiqué qu'en application des articles L212261 et L2122-2 du code général des collectivités territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de quatre.

Le conseil municipal a fixé à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election du 1^o Adjoint

Résultat du 1^o tour de scrutin :

Nbre de votants 15 – Suffrages nuls 0 – Suffrages blancs 1 – exprimés 14 – Majorité absolue 8

Candidats	Suffrages
-----------	-----------

Nicolas DESANDERE	14
-------------------	----

Proclamation de l'élection du premier adjoint :

M. Nicolas DESANDERE a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

Election du 2^o Adjoint

Résultat du 1^o tour de scrutin :

Nbre de votants 15 – Suffrages nuls 0 – Suffrages blancs 1 – exprimés 14 – Majorité absolue 8

Candidats	Suffrages
-----------	-----------

François DECOOPMAN	14
--------------------	----

Proclamation de l'élection du deuxième adjoint :

M. François DECOOPMAN a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

Election du 3^o Adjoint

Résultat du 1^o tour de scrutin :

Nbre de votants 15 – Suffrages nuls 0 – Suffrages blancs 1 – exprimés 14 – Majorité absolue 8

Candidats	Suffrages
-----------	-----------

Nathalie MIEZIN	14
-----------------	----

Proclamation de l'élection du troisième adjoint :

Mme Nathalie MIEZIN a été proclamée troisième adjoint et immédiatement installée.

Election du 4^o Adjoint

Résultat du 1^o tour de scrutin :

Nbre de votants 15 – Suffrages nuls 0 – Suffrages blancs 1 – exprimés 14 – Majorité absolue 8

Candidats	Suffrages
-----------	-----------

Vincent FORTIN	14
----------------	----

Proclamation de l'élection du quatrième adjoint :

M. Vincent FORTIN a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

INDEMNITES DE FONCTION.

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, conformément au barème fixé par les articles L2123-23, L 2123-24 du CGCT, taux en pourcentage de l'indice 1027

- maire : 40.3% -1^o-2^o-3^o-4^o adjoint : 5.15%

COMMUNE DE FOURNIVAL 60130

Téléphone Fax 03 44 78 52 74
mairie.fournival@wanadoo.fr

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal décide la désignation des commissions municipales suivantes :

Festivités - Culture - Patrimoine

Monsieur Nicolas DESANDERE – Monsieur Sébastien LENOIR – Monsieur Pascal MARECHAL –
Madame Aurélie MARECHAL – Madame Laetitia WATTIER – Monsieur Régis VAN DE KERCKHOVE –
Madame Martine MUTTERER.

Travaux - Voirie - Urbanisme

Monsieur François DECOOPMAN – Madame Nelly VEGA – Monsieur Sébastien LENOIR –
Monsieur Serge MINERVINI – Monsieur Régis VAN DE KERCKHOVE

Ecole - Jeunesse - Sport - Communication

Madame Nathalie MIEZIN – Monsieur Nicolas DESANDERE – Madame Laetitia WATTIER –
Madame Angélique DEKERCADEC

Finances - Administration générale et personnel

Monsieur Vincent FORTIN – Monsieur Axel VAN LOOY – Monsieur Serge MINERVINI

Commission d'Appel d'Offres :

Délégués titulaires

Monsieur Nicolas DESANDERE – Monsieur François DECOOPMAN - Madame Nathalie MIEZIN

Suppléants – Monsieur Vincent FORTIN - Monsieur Sébastien LENOIR – Madame Martine MUTTERER

Propriété BUQUET – Madame Martine MUTTERER – Monsieur Axel VAN LOOY

Le Conseil Municipal désigne les délégués dans les organismes extérieurs

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU PICARD		
Titulaire:	Olivier COULON	Suppléants : Nicolas DESANDERE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)		
Titulaires:	Olivier COULON	Suppléant : Laetitia WATTIER
	Nathalie MIEZIN	
	Nicolas DESANDERE	
SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ DE L'OISE (SE60)		
Titulaire:	Nelly VEGA	
SYNDICAT DES EAUX		
Titulaires:	Olivier COULON	
	François DECOOPMAN	
	Serge MINERVINI	
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATISATION DES COMMUNES DE L'OISE (ADICO)		
Titulaire:	Vincent FORTIN	Suppléant : Olivier COULON
ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), (SPL Association)		
Titulaire:	Martine MUTTERER	Suppléant : Régis VAN DE KERCKHOVE
CNAS		
Titulaire élu :	Vincent FORTIN	et un agent : Aurélie LECAT
Correspondant défense		
Titulaire:	Axel VAN LOOY	

COMMUNE DE FOURNIVAL 60130

Téléphone Fax 03 44 78 52 74
mairie.fournival@wanadoo.fr

Commission de contrôle électorale

Les membres de la Commission de contrôle sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, elle est composée de 3 membres, un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du TGI.

Madame Laetitia WATTIER a été désignée en qualité de conseillère municipale.

Monsieur le Maire a proposé, Monsieur Gérard GUIDET comme délégué de l'administration et Madame Jocelyne WARIN comme déléguée du TGI.

Commission Communale des Impôts Directs

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale, elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale ainsi que de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

Afin de constituer cette commission, l'administration fiscale demande au conseil municipal de proposer sur délibération, une liste de 24 personnes. Seule la moitié des personnes inscrites sur cette liste sera retenue par l'administration fiscale.

Liste des personnes s'étant proposé pour faire partie de cette commission :

M. François DECOOPMAN, Mme Angélique DEQUERCADEC, M. Nicolas DESANDERE, M. Sébastien LENOIR, Mme Aurélie MARECHAL, M. Pascal MARECHAL, M. Nathalie MIEZIN, M. Serge MINERVINI, Mme Martine MUTTERER, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, Mme Nelly VEGA, Mme Laetitia WATTIER, M. Didier DUBOIS, M. Bernard DENIS, Mme Françoise GLODT, M. Joël DUMONT.

Le conseil municipal va réfléchir afin de compléter cette liste et délibérera sur la prochaine réunion.

**Le Maire,
Olivier COULON**

